CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66710** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986

Raison sociale : LE TELLIER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/10/2021

Capital : 8 000

3 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
Z A
63360 GERZAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1986B00272

Siret : 338 449 382 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 00373

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 27545604 / 410487610006

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 27545604 / 410487610006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 73 24 02 88 **Fax :**

Portable : 06 79 31 35 32

Responsabilité légale :
ROCKET TO THE MOON (904 193 828) / CHAPUT JULIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.steletellier.com

E-mail : compta@steletellier.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 915 219 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	17	12/12/2023
9112	Agencement (Technicité confirmée)	17	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.